

# 1.5

## FORMATION ENTRETIEN ET DÉPANNAGE e-SERIES

**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
**Actions de formation**

### ENTRETIEN ET DÉPANNAGE - NÉCESSITE UNE FORMATION CORE

Soyez prêt à être efficace dans le diagnostic et le dépannage de tout problème lors de la mise en service de vos applications, dans l'utilisation, la maintenance et l'entretien de votre cobot.

#### Prérequis :

- Formation de Base

#### Après avoir suivi la formation sur le service, vous serez en mesure de :

- Utiliser plusieurs outils pour diagnostiquer et dépanner les problèmes
- Avoir une connaissance approfondie des composants matériels et de l'architecture logicielle de votre cobot UR
- Avoir une connaissance approfondie du système de sécurité de votre cobot UR
- Être efficace dans le dépannage en suivant les meilleures pratiques
- Effectuer toutes les tâches d'entretien sur votre cobot UR
- Comprendre les différentes méthodes cinématiques de calibrage

#### ÉVALUATION :

- Évaluation continue : tout au long de la formation, vous aurez à remplir un cahier d'exercice pour valider que vous avez bien compris l'ensemble des éléments présentés
- Évaluation de fin de formation : un questionnaire à choix multiple vous sera soumis à la fin de la formation afin d'évaluer vos compétences



#### Informations pratiques

Réf. : **Entretien et Dépannage**

Durée : 2 jours - 14 heures  
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30  
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30

Site : SYSAXES : 230 rue du Chanoit • 25490 Allenjoie

Dates : sur demande

Tarif : 1200€ HT par personne

Contact : [administratif@sysaxes.com](mailto:administratif@sysaxes.com) ou **03 63 38 80 11**

 **UNIVERSAL ROBOTS**  
PREFERRED  
**DISTRIBUTOR**

# 4.1

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

### Article 1 - Frais non couverts par la formation

La rémunération couvre la prestation d'animation de la formation, à l'exclusion de tout autre frais. Les frais suivants ne sont pas inclus :

- frais de déplacements des participants
- frais d'hébergement et de repas du soir des participants (le repas du midi est prévu, plateaux repas)

L'organisation et les frais liés à ces opérations sont à la charge du client, sauf accord contraire explicite et préalable des parties.

### Article 2 - Réservation, annulation par SYSAXES

La réservation de la formation est effective à compter de la réception par SYSAXES de la commande ou de la convention signée du client, ou mail de réservation et convention de formation signée et au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la prestation. SYSAXES peut mettre fin à cette réservation à tout moment en cas d'inobservation par le client de tout ou partie des articles des présentes. Il en avisera le client.

### Article 3 - Annulation par le client

En cas d'annulation par le client dans un délai de 7 jours ou moins avant la date de démarrage de la prestation, la pénalité appliquée sera de 50% de la rémunération prévue. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'intervention, 100% des honoraires seront facturés à titre d'indemnité compensatoire. En cas d'abandon ou d'absence d'un ou plusieurs participants en cours de formation, la formation restera due en totalité.

### Article 4 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut faire l'objet d'un règlement amiable, le tribunal de commerce de Belfort sera seul compétent pour régler le litige.

### Article 5 - Durée des formations

La durée de nos formations varie en fonction du niveau.



230, rue du Chanoit - ZI Technoland 2 • 25490 ALLENJOIE • FRANCE • Tél. +33 (0) 3 63 38 80 11  
Email [contact@sysaxes.com](mailto:contact@sysaxes.com) • [www.sysaxes.com](http://www.sysaxes.com)

RC Belfort : 800 623 712 000 26 - APE : 4669B - TVA Intracommunautaire : FR 22 800 623 712 - SAS au capital de 54 380€